



Comité national contre la privatisation de la Poste pour un débat public et un référendum sur le service public postal

Votation citoyenne du lundi 28 septembre au samedi 3 octobre 2009

**Madame, Mademoiselle,
Monsieur,**

Alors que la crise économique et financière a montré à quoi pouvait mener la logique du profit, le président de la République, le gouvernement et la direction de La Poste ont décidé de transformer La Poste en société anonyme. Il s'agit de la privatisation programmée de La Poste.

•Chaque fois que l'Etat a effectué ce type d'opération, il a fait entrer des capitaux privés dans le capital, (France Telecom, EDF, GDF...), avec des conséquences immédiates. C'est la baisse de la qualité de service, les augmentations tarifaires et la priorité à la satisfaction des actionnaires.

Pour préparer le terrain à cette privatisation, les derniers gouvernements et les dirigeants de la Poste ont limité les investissements nécessaires à l'amélioration de la qualité du service postal, orientés vers la satisfaction des usagers. Ils se sont livrés à une recherche effrénée de réduction des coûts de personnel et de limitation des services pour les secteurs

les moins rentables, ceux précisément qui relèvent de l'intérêt général.

•Depuis 2002, plus de 6 200 bureaux de poste ont été fermés et plus de 51 000 emplois supprimés.

La population en est la première victime avec la fermeture de milliers de bureaux de poste, l'espacement des tournées, l'allongement des files d'attentes et des délais de distribution du courrier, des mandats et recommandés.

•La Directive postale Européenne, n'impose pas la privatisation de La Poste. L'ouverture du marché postal est pourtant un des alibis du gouvernement pour la transformation en Société Anonyme.

Une privatisation de la Poste entraînerait une détérioration encore plus considérable du service aux usagers car c'est la rentabilité immédiate et les impératifs financiers qui prendraient les pas sur l'intérêt général.

•Ne jouons pas l'avenir du service postal au grand casino de la spéculation boursière. Le résultat est

connu d'avance ! Ce serait un désastre. L'avenir du service public postal ne concerne pas seulement les postiers mais toute la population.

C'est la raison pour laquelle, à l'initiative des organisations syndicales CFTC, CGT, FO, SUD PTT, un Comité national regroupant plus de 60 organisations a été créé en septembre 2008 avec des associations et partis politiques.

Le Comité national s'est adressé au président de la République pour lui demander d'organiser un référendum sur l'avenir de La Poste comme il en a la possibilité pour que l'ensemble de la population puisse se prononcer sur l'avenir du service public postal.

•Malgré plusieurs pétitions rassemblant des centaines de milliers de signatures d'élus et d'usagers dans tous les villages, villes et départements de France, le Président Sarkozy a refusé de consulter la population. Le Comité national a donc décidé d'organiser une consultation nationale sous forme de votation, ouverte à tous, sur tout le territoire français.

C'est pourquoi, face à la menace de privatisation, nous vous demandons, entre le lundi 28 septembre et le samedi 3 octobre, lors de la votation citoyenne dont vous trouverez les dates au verso, d'exprimer votre refus en votant massivement NON au projet gouvernemental.

Consultation nationale organisée à l'initiative du comité national contre la privatisation de la Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal
<http://www.appelpourlaposte.fr/>

Pour contacter le Comité local 67 : collectif.poste@orange.fr